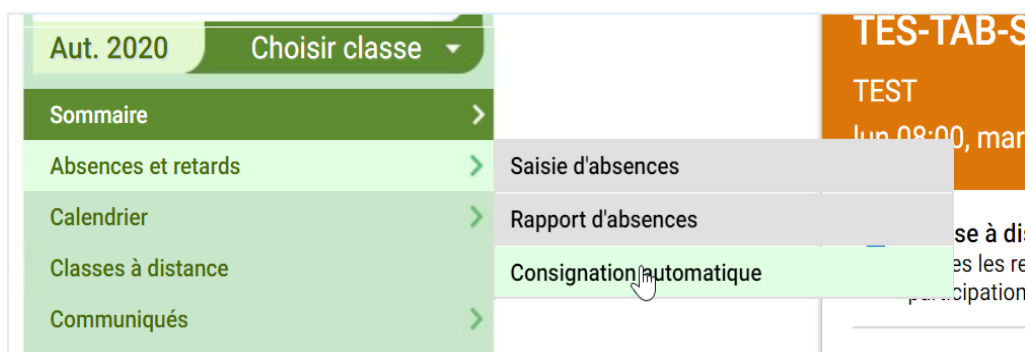




Consignation automatique des retards et absences dans Léa-Classes à distance

1. Dans Léa, cliquer sur « **Consignation automatique** » dans « **Absences et retards** »



2. Dans la page qui s'affiche, activer la **consignation des absences et des retards**. Définir le **temps au-delà duquel un étudiant sera considéré comme en retard**.

The screenshot shows the configuration page for automatic absence and tardiness recording. The title is 'Consignation automatique des absences et retards - Configuration'. Below the title, there is a note: 'Si vous utilisez Léa - Classes à distance, vous profitez de la détection automatique des absences et retards de vos étudiants.' The main content area is titled 'Modifier la configuration de la classe TES-TAB-S gr. 00001' and includes a warning: 'Veillez noter que la détection automatique des absences et retards est toujours activée pour les classes données à distance. En activant la consignation automatique, les absences et retards détectés seront automatiquement enregistrés dans le suivi des absences Léa.' There are three configuration items, each with a red box around its toggle or dropdown: 1. 'Classe à distance - Consignation automatique des absences' with a blue toggle switch turned on. 2. 'Classe à distance - Consignation automatique des retards' with a blue toggle switch turned on. 3. 'Délai de grâce avant de consigner un retard' with a dropdown menu set to '15 min.'. At the bottom left is a 'Retour' button and at the bottom right is a 'Sauvegarder' button, both with red boxes around them.

3. Les absences et les retards seront consignés dans le rapport d'absence de Léa. Vous pourrez les modifier, au besoin, selon les motivations de retards ou d'absences présentées.